



## Kiwi

**N°03**  
**22/02/2024**



**Animateur filière**  
Emmanuelle MARCHESAN  
**FREDON 47**  
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

**Directeur de publication**  
Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

**Supervision**  
DRAAF  
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

### Kiwi

- **PSA** : les parcelles sont à surveiller. La taille constitue une période à risque.
- **Cochenille** : période propice au repérage des foyers de cochenilles.

## • Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes sont restées supérieures aux normales de saison. Les pluies enregistrées sur la période du 8 au 21 février ont apporté 30 à 70 mm voire jusqu'à 100 mm dans les Pyrénées-Atlantiques.

Pour les prochains jours, des températures proches des normales et un temps perturbé sont annoncés.

### Prévisions du 23 au 29 février (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 23	SAMEDI 24	DIMANCHE 25	LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29
<b>Ste Livrade sur Lot (47)</b>	 6° / 9° ↙ 30 km/h 55 km/h	 5° / 11° ↘ 30 km/h 55 km/h	 8° / 12° ↙ 30 km/h 65 km/h	 6° / 11° ↘ 25 km/h 50 km/h	 5° / 11° ↙ 30 km/h 50 km/h	 5° / 13° ↙ 15 km/h	 7° / 15° ↘ 20 km/h
<b>Pompignac (33)</b>	 6° / 9° ↘ 25 km/h 60 km/h	 4° / 10° ↘ 25 km/h 50 km/h	 7° / 13° ↘ 30 km/h 75 km/h	 6° / 10° ↘ 25 km/h 50 km/h	 5° / 10° ↘ 25 km/h 45 km/h	 5° / 13° ↙ 15 km/h	 8° / 15° ↘ 15 km/h 40 km/h
<b>Bergerac (24)</b>	 6° / 9° ↙ 25 km/h 55 km/h	 4° / 10° ↘ 25 km/h 55 km/h	 7° / 12° ↙ 30 km/h 65 km/h	 5° / 10° ↘ 25 km/h 45 km/h	 4° / 12° ↘ 25 km/h 50 km/h	 3° / 12° ↙ 15 km/h	 6° / 15° ↘ 15 km/h
<b>Jonzac (17)</b>	 6° / 9° ↘ 25 km/h 65 km/h	 4° / 10° ↘ 25 km/h 55 km/h	 8° / 13° ↘ 30 km/h 75 km/h	 5° / 10° ↘ 25 km/h 50 km/h	 5° / 10° ↘ 25 km/h 50 km/h	 4° / 13° ↘ 15 km/h	 8° / 15° ↘ 15 km/h 45 km/h
<b>Orthez (64)</b>	 6° / 9° ↘ 30 km/h 80 km/h	 5° / 10° ↘ 30 km/h 55 km/h	 7° / 13° ↘ 30 km/h 70 km/h	 5° / 11° ↘ 25 km/h 55 km/h	 4° / 10° ↙ 15 km/h	 4° / 14° ↙ 15 km/h	 7° / 16° ↘ 20 km/h

## • Stades phénologiques

Stade « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) sur Hayward.



« Bourgeon d'hiver »

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

## • PSA (*Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae*)

En sortie d'hiver-début de printemps la bactérie se manifeste par des écoulements d'exsudat sur les troncs et charpentières. Les variétés précoces (kiwi à chair jaune, kiwi vert précoce et pieds mâles de Hayward) sont particulièrement sensibles.

Quelques écoulements d'exsudat ont été observés fin janvier-début février sur pieds ayant présenté des symptômes l'année dernière. On ne note pas de progression des symptômes.

### Evaluation du risque

Les opérations de taille et d'attachage des cannes provoquent de nombreuses plaies qui rendent les risques de contaminations par la bactériose du kiwi possibles.

Les conditions humides annoncées pour les jours à venir sont favorables à la bactérie. Il convient de surveiller les parcelles notamment les variétés précoces.



Écoulements d'exsudat rougeâtre

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

### Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, il faut éviter (dans la mesure du possible) de tailler par temps humide, veiller à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...), tailler en dernier les parcelles et les arbres contaminés et organiser les chantiers de taille afin de protéger rapidement les plaies occasionnées.

📖 Consultez la fiche « [Bactérie responsable du chancre bactérien du kiwi \(PSA\)](#) » du Guide de l'Observateur

### • Cochenille blanche du mûrier

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. [BSV n°2 du 08/02/24](#)).

### Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

### • Xylébore disparate (*Xyleborus dispar*)

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique dans le [BSV n°2 du 08/02/24](#)).

Aucune capture n'a été enregistrée jusqu'à présent.

### Evaluation du risque

Les températures annoncées pour les jours à venir ne sont pas favorables aux émergences des adultes.

### Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable.

Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

Dans les situations à forte pression, il est possible de recourir au piégeage massif en installant 8 pièges par hectare. La mise en place de ces derniers est à effectuer sans tarder si ce n'est déjà fait et de préférence en périphérie de la parcelle et/ou à proximité de zones propices au ravageur (bordures de bois, ...).

### • Auxiliaires

Les auxiliaires sont encore discrets mais on peut actuellement observer la présence d'araignées qui sont des prédateurs généralistes et d'acariens prédateurs tel que *Trombidium sp* sur certaines parcelles.



*Trombidium sp*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

## Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, .... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes** : Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FREDON 64, Garlanpy, Vergers Cancel, Les 3 domaines, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*